



## POLITIQUES

## PS : le Finistère, pointe avancée du non-cumul

30 septembre 2012 à 21:56 (Mis à jour: 1 octobre 2012 à 16:52)



A Landernau, présentation aux militants socialistes du Finistère des cinq motions en concurrence au PS, le 29 septembre. (Photo Dominique Leroux)

### REPORTAGE La limitation des mandats, édictée par Solférino et qui doit être effective à partir d'aujourd'hui, est déjà, depuis 2009, un credo breton.

Par **LILIAN ALEMAGNA** Envoyé spécial dans le Finistère

Des «*avant-gardistes*». Ou des «*orthodoxes*». D'autres de leurs camarades disent qu'ils sont «*intégristes*». Une chose est sûre : les socialistes du Finistère sont des mordus du non-cumul des mandats. Plus un seul de leurs huit députés n'est maire, adjoint, président ou vice-président d'une collectivité. Mieux : quatre n'ont plus qu'une seule écharpe, celle de parlementaire.

Certains fanfaronneraient pour moins que ça dans les couloirs de l'Assemblée nationale au moment où quelques-uns de leurs collègues rechignent à s'auto-appliquer une règle plébiscitée par les militants. «*On n'a pas vocation à être des chevaliers blancs*», calme Jean-Jacques Urvoas, député de Quimper et adepte du mandat unique depuis son entrée au palais Bourbon en 2007. «*Je n'en ai jamais fait une religion*», jure François Cuillandre, le maire de Brest. Lui a expérimenté la formule député et maire entre 2001 et 2002. Il aurait pu le redevenir en 2012. Il a laissé sa place : «*J'ai anticipé quelque chose qui me paraissait inéluctable.*»

«**Ancrage**». S'il n'est pas «*religion*», le non-cumul a quand même ses prophètes bretons. Ce samedi, ils sont près de 200 militants socialistes à Landernau pour leur «*rendez-vous*» annuel. A l'heure du café ou du kir, pas une voix n'excuse les députés ou sénateurs qui s'accrochent. «*On ne comprend pas qu'ils ne tiennent pas leurs promesses*, dit Jacqueline, responsable de section à Trégunc. *L'"ancrage local", comme ils disent pour se justifier ? Mon œil... C'est bidon. Ceux qui refusent ont le goût du pouvoir. Rien ne bouge si les militants ne sont pas là pour les rappeler à la réalité.*»

Eux l'ont fait. Après quinze ans d'un «*long cheminement*», la fédération PS du Finistère a imposé ses règles. Sans à-coups. «*Ça ne sert à rien d'être brutal*», défend Bernard Poignant, maire de Quimper et conseiller de François Hollande à l'Élysée, venu ce samedi à Landernau. «*On s'en est dégagé petit à petit*», poursuit-il. D'abord en 1998. Tout conseiller régional doit alors passer la main après deux mandats. Puis, en 2004, les élus sont priés de choisir entre le département et la région. «*J'en ai bénéficié et une génération de trentenaires a pu émerger*», rappelle Gwenegon Bui, député de Morlaix à 38 ans. Dernière étape en juin 2009 : après plus de six mois de débats dans la fédération, les 2 000 militants adoptent une «*charte*» qui interdit à tout parlementaire de garder sa place dans un exécutif local. Patricia Adam, députée de Brest, lâche alors sa vice-présidence au conseil général : «*J'ai expérimenté le cumul. Ce n'est pas possible de bien travailler.*» «*Soit on bâcle, soit on délègue trop*, ajoute Bui. *On a des conflits d'agenda : deux réunions importantes au même moment, on fait comment ?*»

Y aurait-il un «*gène breton*» qui aide à se mettre au non-cumul ? «*On était dans un esprit de conquête électorale*, explique Urvoas. *Contre un modèle dominant incarné par le notable de droite, catholique, ancré dans ses terres. On a gardé un certain rapport janséniste avec le pouvoir.*» Sans accrocs ? «*Il y a eu des conflits*, concède le président de la commission des lois à l'Assemblée. *Mais, comme on a tous les pouvoirs, il y a à manger pour tout le monde.*» Pour Patricia Adam, désormais pratiquante du mandat unique, c'est surtout «*l'exemplarité*» de grands élus qui a joué : «*Il suffit que quelques-uns commencent pour que cela devienne impossible de revenir en arrière*»,

dit-elle.

**Parité.** Entre deux ateliers militants à Landernau, Karim Ghachem, secrétaire de section à Quimper, insiste sur la «bataille» locale entre militants et certains élus. «Le problème, pour eux, c'est qu'on fait la preuve que ça marche», sourit-il. Urvoas abonde : «Comme on gagne à chaque élection, ça valide nos analyses ! Le coup d'après, l'argument du "maire enraciné" tombe naturellement.» Grand chelem en 2011 aux cantonales, même chose en juin aux législatives - avec en prime une parité totale (4 hommes, 4 femmes). «On s'affaiblit si on ne prépare pas les choses», défend Marc Coatanéa, patron de la fédération socialiste. «Pendant cinq ans, j'ai entendu les copains à l'Assemblée me dire "t'es dingue !", parce que j'avais choisi le mandat unique, s'amuse Urvoas. Eh bien il m'a manqué 300 voix pour être réélu au premier tour.» L'«ancrage», poursuit Coatanéa, «dépend de la manière dont le député s'implique». Et de la capacité à savoir passer la main : «Trop d'élus se prennent pour des chênes et croient que sous leurs ordres, il n'y a que des glands», philosophe Richard Ferrand, député de la 6<sup>e</sup> circonscription.

A table, Philippe et Francis, deux militants brestois, s'interrogent, eux, sur la difficulté d'être entendu à Paris si un maire n'est pas député. «Maintenant, tout est à gauche, attaque Philippe. Donc ça va dans le même sens !» «Mais si la région ou le département étaient à droite, enchaîne Francis, eh bien toutes les subventions pour le tramway tu te les mettrais dans le c... !» «Le téléphone, c'est bien, mais ça ne remplace pas le message qu'on fait passer aux ministres dans l'Hémicycle», regrette Cuillandre, qui monte tous les quinze jours sur Paris. Président du conseil général, Pierre Maille rejette cette «illusion» du «passe-droit» : «Ça ne m'a jamais empêché d'obtenir un rendez-vous auprès d'un ministre, assure l'ancien maire de Brest, jamais parlementaire. Et puis aujourd'hui, mes interlocuteurs sont davantage à Rennes qu'à Paris.» «Les dossiers charpentés et argumentés valent bien mieux que deux minutes dans la cour d'honneur de l'Assemblée», observe Urvoas.

**Milieu rural.** Même ici, les arguments procumul percent encore. Certains élus de petites communes aimeraient s'exempter par exemple de l'obligation d'abandonner leur exécutif local. A Lanmeur, 2 250 habitants, le sénateur Jean-Claude Fichet est le dernier parlementaire PS du Finistère à rester maire. «La question se posera pour moi en 2014», dit-il. Fichet demande une distinction entre grandes et petites villes : «Jusqu'à 10 000 habitants, il y a une certaine proximité et la charge de travail est différente.» Une position que n'acceptent pas ses camarades : «Il faut les mêmes règles pour tout le monde, rétorque Cuillandre. Si on fait des différences entre les communes, on va favoriser le milieu rural. Ce n'est pas une question d'emploi du temps, c'est une question de principe.» Quant aux sénateurs, pas question de les considérer comme une exception : «Il n'y a pas deux catégories d'élus en France», répond Coatanéa. Les plus rigoureux vont même jusqu'à considérer qu'on ne peut pas être parlementaire et président de groupe dans une collectivité.

«Il ne faut pas tout analyser comme étant du vice, s'agace Richard Ferrand, visé car chef du groupe majoritaire à la région Bretagne. Je coordonne le travail des élus socialistes de Bretagne. Il faut arrêter de faire du poujadisme.» Les victoires entraîneraient-elles un relâchement des dogmes fédéraux ? «C'est forcément plus dur», dit Urvoas. «Nous devons rester vigilants et exigeants sur la règle. Mais s'il n'y a pas de volonté politique, nous risquons de revenir en arrière.» La droite - à coup sûr - en profiterait.

[Mise à jour le 1er octobre à 9h30 : rectification du nombre d'élus ayant un seul mandat (quatre et non trois).]